



## Menace d'être accusé de pédophilie par mon ex-mari

Par **nathalie**, le **30/12/2007** à **13:48**

Tout d'abord, merci pour votre réponse claire et rapide à ma dernière question. Pour répondre à la votre: je touche les allocations familiale des enfants, mais c'est utilisé pour payer la mutuelle. Aujourd'hui, je souhaiterais en poser une autre.

J'ai deux enfants: un garçon de 6 ans et une fille de 8 ans. Il m'arrive de rentrer tard du travail (21 heures), et UN mercredi soir, mon compagnon a mis les enfants à la douche. Il les a aidé à se laver le dos, se sécher, et enfiler leurs pyjamas. Il leur a laissé le gant pour que chacun se lavent les partie intimes.

Une autre fois, lors d'une gastro-antérite, (en pleine nuit) pendant que je changeais les draps du lit de ma fille, il m'a aidé en la douchant et en l'aidant à enfiler un pyjama propre.

Mon ex-mari a appris ces fait et nous ordonne de ne plus recommencer sinon il accuserait mon compagnon de pédophilie.

J'ai demandé à ma fille si ça l'avait gêné qu'un garçon l'ai vue toute nue, elle m'a répondu "Je suis encore petite, j'ai besoin qu'on s'occupe de moi. Ca ne me gêne pas, de toute façon il ne touche pas à ma zézette et il frappe toujours à la porte de ma chambre avant d'entrer."

Quelle attitude devons nous adopter? D'un côté, en temps qu'adultes notre devoir est de veiller au bien être des enfants, mais d'un autre côté ces accusations de pédophilie nous angoisse.

En vous remerciant de votre réponse, cordialement.

Par **Jurigaby**, le **30/12/2007** à **16:12**

Bonjour.

Votre ex-mari serait stupide de faire ça... Si il porte plainte et qu'une petite enquête est déclenchée alors vous serez très rapidement innocenté (les affaires du genre Outreau sont vraiment l'exception...)..

Vous n'aurez plus qu'à porter vous même plainte pour dénonciation calomnieuse et je vous prie de croire que le tribunal saura se montrer ferme face à ce genre d'accusations mensongères.

Par **nathalie**, le **30/12/2007** à **18:45**

Merci de votre réponse rapide, nous sommes de bonne foi et vraiment soulagé par votre mail.  
Bien cordialement.